

Politique sur la technologie militaire nuisible

Adoptée par le conseil législatif : 18-04-2024

Ratifiée par le conseil d'administration le 02-05-2024

Expire le 01-05-2029

[Motion adoptée \(lien\)](#)

1. Champ d'application

La présente politique s'applique à toutes les personnes et organismes impliqués dans les processus de prise de décision de l'Association pendant la durée de leur implication formelle avec l'Association, y compris, mais sans s'y limiter, les membres dirigeants, les administrations, les membres du sénat, les conseils, les comités, les membres de comités, les clubs, les services et le personnel. Elle guide la défense des intérêts sur les questions liées à la technologie militaire nuisible, y compris, mais sans s'y limiter, au sein de l'Université McGill, de la Ville de Montréal, de la province de Québec et du Canada.

2. Définitions

2.1. Technologie militaire nuisible: Toute technologie produite dans le but de mener des activités militaires qui contribuent à nuire à des personnes, à des groupes ou à des environnements naturels. La technologie militaire nuisible ne se limite pas aux technologies directement liées à l'armement, mais comprend toutes les technologies militaires dont le but est de réaliser, ou d'améliorer l'efficacité à causer, des dommages physiques, psychologiques, la marginalisation ou l'insécurité, que ce soit dans l'immédiat ou à long terme. La technologie militaire non nuisible, en revanche, implique des technologies utilisées par les militaires à des fins de réhabilitation ou de consolidation de la paix, telles

que les technologies médicales qui atténuent les conditions médicales du personnel militaire, ou les technologies qui améliorent les simulations de négociations pacifiques.¹

2.2. Recherche militaire nuisible: Étude systématique des connaissances scientifiques dans le but de développer ou d'améliorer des technologies militaires nuisibles.

2.3. Complexe militaro-industriel: Réseau d'individus et d'institutions impliqués dans le développement, la production, la vente, l'achat et l'utilisation de technologies militaires nuisibles. Il comprend les entreprises, les organisations et les ministères gouvernementaux qui financent la recherche militaire nuisible ; les institutions de recherche, les groupes de recherche et les personnes qui mènent des recherches militaires nuisibles ; les entreprises, les organisations et les ministères gouvernementaux qui fabriquent et vendent des technologies militaires nuisibles ; et les organisations qui achètent et emploient des technologies militaires nuisibles.²

2.4. Militarisme : Ce terme comprend tous les efforts, idées et ressources qui contribuent à la création, à l'organisation et à la préparation des forces militaires, ainsi que la guerre qui résulte de ces systèmes. Le militarisme ne se limite pas à la guerre elle-même ; il est imprégné d'activités économiques, de hiérarchies sociales et d'identité nationale.³

2.5. Désarmement: On entend par désarmement toute une série de mesures prises par une organisation pour réduire la quantité ou la capacité d'obtenir des technologies militaires nuisibles, ou pour réduire sa participation au complexe militaro-industriel.⁴

2.5.1. Désarmement nucléaire: Désigne précisément les mesures prises par une organisation pour réduire sa quantité ou sa capacité d'obtenir des technologies militaires nucléaires nocives. Ces mesures comprennent l'arrêt de la fabrication d'armes nucléaires, le démantèlement des armes nucléaires existantes et le refus de contribuer au développement d'arsenaux nucléaires par l'extraction, l'enrichissement et la vente d'uranium à cette fin.⁵

¹ Cette définition de la technologie militaire nocive est une définition originale élaborée par des membres de Students for Peace and Disarmament en consultation avec des sources universitaires. Elle a été conçue pour être particulièrement applicable aux manifestations du complexe militaro-industriel qui peuvent être négligées dans le contexte universitaire.

² Pour plus d'informations, voir James Ledbetter, *Unwarranted influence : Dwight D. Eisenhower and the military-industrial complex* (New Haven : Yale University Press, 2011), et William D. Hartung, *Prophets of war : Lockheed Martin and the making of the military-industrial complex* (New York : Nation Books, 2012).

³ Colleen Burke, « [Women and Militarism](#) », *Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*.

⁴ Pour plus de contexte, voir « [Military Industrial Complex](#) », *Reaching Critical Will*.

⁵ Pour plus de contexte, voir le [Traité sur l'interdiction des armes nucléaires](#), New York, 7 juillet 2017, *Recueil de Traités des Nations Unies*.

2.5.2. Désinvestissement: Fait référence au retrait des investissements d'une organisation d'une autre organisation ou d'un groupe d'organisations. Le désinvestissement comprend la vente d'actions d'une entreprise ou d'un secteur et le refus de conclure de nouveaux accords de prêt avec une entreprise ou un secteur. Les campagnes de désinvestissement visent à remettre en question la licence sociale d'exploitation d'une organisation ou d'un groupe d'organisations donné, comme l'industrie de la fabrication d'armes, en galvanisant la pression sociale pour forcer l'industrie à s'adapter à des pratiques plus durables sur le plan social, ce qui peut inclure une dissolution complète.

3. Contexte

3.1. McGill et le complexe militaro-industriel

L'AÉUM reconnaît que l'Université McGill a une longue histoire d'implication dans le complexe militaro-industriel. Le Shock Wave Physics Group (SWPG) est le plus ancien laboratoire militaire de McGill, dont le principe de base est d'étudier les brusques changements de pression dans l'air résultant des explosions. Le SWPG est financé par Recherche et développement pour la défense Canada, le ministère de la Défense nationale du Canada⁶ et le ministère de la Défense des États-Unis⁷, entre autres. Un autre laboratoire, le laboratoire Computational Fluid Dynamics (CFD), est spécialisé dans le développement de logiciels complexes de modélisation 3D destinés à l'industrie aérospatiale et aux fabricants d'armes.⁸ Historiquement, le laboratoire CFD a collaboré avec l'Université aéronautique pour le développement de drones et les simulations de drones en ligne, et a été financé par CAE (anciennement Canadian Aviation Electronics), Bombardier, Lockheed Martin et Bell Helicopter.⁹

⁶ Igor Sadikov, «[McGill profs signing military research contracts via private companies](#)», *The McGill Daily* (Montréal, Qué.), 16 février 2015.

⁷ « Activity Report », Document 14, page 3 du Document 64 des documents diffusés par McGill après le dépôt d'une demande d'accès à l'information en 2015. Pour plus de détails, consultez les principales sources sur la [page web](#) de Students for Peace and Disarmament.

⁸ «[Laboratoire CFD de McGill](#)».

⁹ « Application for a Grant » du laboratoire Computational Fluid Dynamics. Document 14 sur 147 documents publiés par McGill après le dépôt d'une demande d'accès à l'information en 2015. Pour plus de détails, consultez les principales sources sur la [page web](#) de Students for Peace and Disarmament.

¹¹ « Activity Report » du Shock Wave Physics Group. Document 14 de 147 documents diffusés par McGill après le dépôt d'une demande d'accès à l'information en 2015. Pour plus de détails, consultez les principales sources sur the Students for Peace and Disarmament [webpage](#).

¹² Pour plus d'informations sur le contexte de la vente de FAE à divers gouvernements avant utilisation, voir «[Hellfire thermobaric warhead approved for production](#)», *Lockheed Martin*, 23 août 2005; «[U.S. Army Awards contract to Lockheed Martin for Hellfire missiles](#)», *Army Recognition*, 23 juillet 2020. Pour plus de contexte sur comment les FAE peuvent être utilisés par diverses entités en conflit, voir Nicholas Marsh, «[Two Sides of the Same Coin? The Legal and Illegal Trade in Small Arms](#)», *The Brown Journal of World Affairs* 9, no. 1 (2002): 217-28.

Le financement des industries militaires n'est pas bénin ; au contraire, un tel financement a une sérieuse incidence sur les utilisations de la recherche scientifique. Par exemple, des explosifs thermobariques (également connus sous le nom d'explosifs air-combustible) développés par des entreprises de fabrication militaires¹¹ à l'aide de recherches menées dans le SWPG ont été utilisés¹² dans l'occupation de l'Irak et de l'Afghanistan, ainsi que dans les guerres syriennes.¹³ De plus, la coopération entre les universités et le complexe militaro-industriel compromet la transparence des applications et des processus de recherche. En 2001, par exemple, un accord entre Bombardier et l'Université McGill a accordé à Bombardier le droit d'opposer son veto à toute application de la recherche du laboratoire CFD qui pourrait aller à l'encontre de leurs intérêts corporatifs.¹⁴

L'Association reconnaît et affirme l'importance de l'activisme étudiant contre les technologies militaires nuisibles. En 1988, des décennies de plaidoyer mené par des membres du corps étudiant contre la recherche militaire nuisible sur le campus ont abouti à la mise en œuvre de règlements sur la recherche financée par l'armée qui ont été adoptés par le Sénat de McGill.¹⁵ McGill a été la première université du groupe U15 à mettre en œuvre des règlements de cette nature ; d'autres universités à travers le monde ont réussi à adopter des politiques similaires depuis.¹⁶ En 2009, la politique de 1988 a été annulée afin de « s'aligner sur [d'autres] universités canadiennes » qui n'avaient pas de politiques similaires en place. Une clause d'anonymat a été ajoutée, permettant aux sources de financement de rester cachées, augmentant ainsi l'opacité des liens de McGill avec le complexe militaro-industriel.¹⁷ C'était en dépit de la forte opposition des cadres de l'AÉUM et de l'Association étudiante des cycles supérieurs de l'Université McGill (AÉCSUM), des membres du sénat et des groupes étudiants. Ces dernières années, l'activisme étudiant a conduit l'AÉUM à adopter une politique sur un campus exempt de technologie militaire nuisible, qui a duré de 2015 à 2020. Le militantisme étudiant a contesté la loi de McGill, ce qui a mené à la publication aux membres du corps étudiant d'environ 6 500 pages d'information sur la relation de McGill avec les industries militaires.¹⁸

¹³Pour plus de contexte sur l'utilisation de FAE en Syrie, en Irak et en Afghanistan, voir William Grant-Brook et Verity Hubbard, "[The impact of explosive weapons on children in Syria](#)," *ReliefWeb*, 16 octobre 2020; "[Mother of all bombs: How powerful is US mega-weapon?](#)" *BBC News*, 13 avril 2017; "Activity Report" of the Shock Wave Physics Group. Document 14 de 147 documents diffusés par McGill après le dépôt d'une demande d'accès à l'information en 2015. Pour plus de détails, consultez les principales sources sur la [page web](#) de Students for Peace and Disarmament.

3.2. Inégalités dans le complexe militaro-industriel

L'AÉUM reconnaît que les gouvernements des colons au Canada se sont appuyés sur une technologie militaire nuisible pour priver les peuples autochtones de leurs terres et pour soumettre les personnes noires et les peuples autochtones asservis.¹⁹ De plus, l'AÉUM reconnaît que les gouvernements du Canada participent aujourd'hui au financement, à la production, à l'achat ou à la vente de technologies militaires nuisibles.²⁰ Cela a eu des effets prolongés sur de nombreuses communautés marginalisées qui persistent à ce jour.

La guerre a un impact disproportionné sur les personnes noires, les peuples autochtones et les personnes de couleur (PANDC), dans les pays du Sud global et du Nord global.²¹ Les guerres d'aujourd'hui se déroulent principalement dans les pays du Sud global et, par conséquent, le complexe militaro-industriel contribue à la déstabilisation socio-politique et économique de ces régions. Dans le Nord global, les communautés PANDC sont confrontées à des taux plus élevés de recrutement ciblé dans l'armée dans ce qui est officiellement connu sous le nom de « pipeline de l'école à l'armée ».²²

Les effets du complexe militaro-industriel affectent de manière disproportionnée les femmes et les personnes non binaires, en particulier dans les pays du Sud global. Ces effets sont rarement pris en compte par les entités actrices internationales lorsqu'elles prennent des décisions militaires. Le complexe militaro-industriel est alimenté par un modèle économique néolibéral qui entrave le bien-être social et le soutien humanitaire aux nations pauvres.²³ Cela favorise des pratiques de travail dangereuses, d'autant plus que les pays du Sud global luttent pour rivaliser là où l'ordre international valorise le Nord global. Ce sont les femmes qui accomplissent le plus de travail dans ce sens (ateliers clandestins, garde d'enfants), supportant le fardeau de la pauvreté causée par le complexe militaro-industriel dominé par les hommes. En outre, les bases militaires des pays du Sud global s'engagent dans des économies de contrôle colonial et d'exploitation de l'emploi féminin, en particulier dans le travail du sexe.²⁴

Le complexe militaro-industriel est également un contributeur majeur à la crise climatique. L'armée canadienne est l'un des plus grands consommateurs²⁵ et émetteurs nationaux de combustibles fossiles,²⁶ et l'armée américaine est le plus grand consommateur de pétrole au monde.²⁷ Aggravant encore cette situation, les rapports sur les émissions exigés des pays membres des Nations Unies excluent tout carburant acheté et utilisé à l'étranger par l'armée d'un pays, ce qui limite considérablement la capacité du monde à s'engager dans une action sérieuse et concertée contre la crise du changement climatique anthropique.²⁸

3.3. Les armes nucléaires en tant qu'étude de cas

Les armes nucléaires sont l'exemple le plus clair de technologie militaire nuisible. Ce sont les armes les plus destructrices, inhumaines et aveugles jamais créées, à la fois à l'échelle de la dévastation de l'environnement ainsi que leurs retombées radioactives persistantes uniques, ce qui entraîne des dommages génétiques.²⁹ Les essais nucléaires dans les communautés autochtones du Kazakhstan et des Îles Marshall tout au long des années 1970 ont entraîné des taux de cancers et de mutations génétiques 50 % plus élevés³⁰ parmi la population, produisant des souffrances qui perdurent jusqu'à ce jour. En outre, une étude de 2016 de l'Université Columbia a révélé que les niveaux de rayonnement dans certaines de ces terres autochtones sont presque le double de ce qui est considéré comme sûr pour l'habitation humaine.³¹

Moins d'un pour cent (1 %) des armes nucléaires dans le monde pourrait perturber le climat mondial et menacer jusqu'à deux milliards de personnes par une famine nucléaire.³² Cela pourrait précipiter un hiver nucléaire, détruisant les écosystèmes essentiels dont dépend toute vie. En outre, la fabrication d'armes nucléaires contribue à l'épuisement généralisé d'importantes ressources par le biais de la déforestation, de l'extraction de combustibles fossiles et de minéraux, de la contamination des ressources, de la pollution de l'air et de l'eau, de la réduction de la capacité d'approvisionnement en terres et en eau potable et de l'érosion des sols.³³ Une empreinte carbone importante est produite par la surconsommation de ressources pour le développement de guerre, y compris la production de gaz à effet de serre par les installations de transport et de fabrication.³⁴

Qu'elles explosent ou non, les armes nucléaires causent des dommages considérables à la santé et à l'environnement.³⁵ Partout dans le monde, ces impacts ont souvent été ressentis le plus durement par les peuples autochtones,³⁶ comme dans le cas des mines d'uranium sur les terres de la Nation Déné près du lac Patterson dans le nord de la Saskatchewan.³⁷ Dans des cas similaires, les résidus radioactifs du processus d'extraction de l'uranium ont contaminé les terres autochtones qu'ils entourent, mettant en péril la santé des communautés autochtones.^{38 39} Ces cas de racisme environnemental⁴⁰ représentent un schéma répété de stockage, d'essais et de développement d'armes nucléaires ayant un impact disproportionné sur la santé et les écosystèmes des communautés autochtones.

Ces conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques s'étendent sur des décennies et des générations ; elles engendrent la peur et la méfiance parmi les nations ; elles détournent les fonds publics des soins de santé, de l'éducation, des secours en cas de catastrophe et d'autres services vitaux en raison de leur coût de production, de maintenance et de modernisation.⁴¹ L'interdiction de ces armes cruelles, immorales et inhumaines était une étape cruciale sur la voie pour en débarrasser le

monde. Avec l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires des Nations Unies⁴² le 22 janvier 2021, rendant illégal le développement, les essais, la production, la fabrication, l'acquisition, la possession ou le stockage d'armes nucléaires ou d'autres explosifs nucléaires pour les pays signataires en vertu du droit international, le monde a franchi une étape cruciale vers la réalisation d'un avenir sans armes nucléaires.

4. Cadre

4.1. Principes de plaidoyer

L'Association adoptera un cadre d'activisme pour la paix axé sur la justice, conformément à ses valeurs et basé fondamentalement sur l'anti-oppression, comme indiqué dans la constitution, la politique sur l'équité et la politique sur la durabilité. L'Association se référera au cadre suivant lorsqu'elle s'organisera autour de la recherche militaire nuisible :

4.1.1. Anti-oppression

L'Association organisera des initiatives autour de la reconnaissance que la recherche militaire nuisible et le complexe militaro-industriel ont un impact disproportionné sur les groupes les plus vulnérables de la société. L'Association s'efforcera de s'assurer que ces voix sont centrées dans ses initiatives et fournira des ressources éducatives sur les liens entre l'oppression et le complexe militaro-industriel.

4.1.2. Solidarité

L'Association agira avec solidarité significative en maintenant des relations avec les communautés directement touchées, en mettant un accent particulier sur les groupes autochtones conformément à la Politique de solidarité autochtone.

4.2. Transition juste

La forte emprise du complexe militaro-industriel sur les secteurs privé et public ne doit pas être une excuse pour éviter de s'y attaquer. En tant que telle, l'Association plaidera pour une transition opportune et équitable de la technologie militaire nuisible vers une recherche transparente et éthique sur le campus. Cette transition sera enracinée dans le fait que les membres de la communauté

étudiante de McGill comptent sur les possibilités de recherche universitaire pour poursuivre leurs études et leur expérience de travail. Ainsi, la recherche qui viole les principes de cette politique devrait être remplacée par des possibilités de recherche de rechange et équitables pour assurer l'accès continu des membres du corps étudiant à cette forme d'apprentissage. De plus, cette transition reposera sur la connaissance que le complexe militaro-industriel emploie et soutient de nombreux Canadiens depuis des décennies. En tant que tel, la transition vers le désarmement doit tenir compte de la complexité et de la nature enracinée du complexe militaro-industriel et tenir compte des besoins des communautés économiquement dépendantes du militarisme et du complexe militaro-industriel.

5. Plaidoyer universitaire

L'Association préconisera la cessation de la recherche militaire nuisible, des intérêts des organisations de technologie militaire nuisible à l'Université McGill, ou tout autre lien avec le complexe militaro-industriel.

5.1. La vice-présidence (affaires universitaires) utilisera les questions du sénat, les résolutions et d'autres mécanismes pour plaider en faveur d'une recherche militaire plus éthique et transparente à McGill.

5.1.1. Ces normes incluront l'obligation pour les personnes qui réalisent de la recherche de divulguer toute interaction de leurs recherches avec le complexe militaro-industriel, y compris, mais sans s'y limiter, la réception de fonds d'organisations impliquées dans le complexe militaro-industriel ou l'applicabilité de leurs recherches au développement de technologies militaires nuisibles. De plus, ces normes exigeront que la recherche financée par des organisations impliquées dans le complexe militaro-industriel nomme explicitement ces organisations dans sa publication, afin d'accroître la transparence de la recherche financée par l'armée. Enfin, au fur et à mesure que l'on obtient plus d'information sur la recherche militaire nuisible à McGill, il faut mettre sur pied un comité d'éthique ou un autre mécanisme d'évaluation éthique et transparente afin de réglementer la recherche financée par l'armée à McGill.

5.1.2. Pour plus de certitude, la vice-présidence (affaires universitaires) plaidera au nom du corps étudiant auprès du bureau du vice-recteur (recherche et innovation) et du comité des politiques académiques et de ses sous-comités pour l'adoption de politiques et de mandats à l'effet de s.5.1.1.

5.1.3. Dans l'intervalle, la vice-présidence (affaires universitaires) et la présidence préconiseront la révision du règlement sur la conduite de la recherche, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de mesures de transparence et de responsabilisation pour la recherche militaire.

5.2. La vice-présidence (affaires universitaires) et la vice-présidence (affaires externes) appuieront les campagnes menées sur les campus et dans les collectivités pour s'opposer au développement de technologies militaires nuisibles. Ce soutien utilisera la capacité institutionnelle de l'Association et comprendra à la fois des allocations de ressources et une assistance logistique.

5.2.1. La vice-présidence (affaires universitaires) plaidera en faveur de la révision des procédures opérationnelles des occupations de manifestations afin d'exclure l'utilisation des forces de police et de donner la priorité aux principes de réduction des méfaits et de désescalade.

5.2.2. Dans l'intervalle, la vice-présidence (affaires universitaires) plaidera au nom des membres du corps étudiant auprès du recteur et du vice-recteur (administration et finances) pour l'exclusion active des forces militaires et policières du campus, y compris les efforts de recrutement.

5.2.3. De plus, ces bureaux appuieront le développement et la diffusion de ressources éducatives populaires sur les liens et l'implication de l'Université McGill dans le complexe militaro-industriel. Cela comprendra le soutien d'une personne-chercheuse dévoué au sein de leurs portefeuilles, qui travaillera en étroite collaboration avec des groupes étudiants pertinents pour examiner la participation de l'Université McGill dans le complexe militaro-industriel et la recherche militaire.

5.3. La vice-présidence (affaires universitaires) plaidera au nom des membres du corps étudiant auprès du vice-recteur (recherche et innovation) en faveur d'une augmentation du financement de la recherche et de possibilités de stages rémunérés dans les domaines décrits ci-dessus, en accordant un intérêt particulier aux études qui contribuent à une transition juste vers le désarmement. Ce plaidoyer est entrepris avec l'intention d'écarter les opportunités de recherche et de stage perdues à mesure que nous nous éloignons de la recherche militaire.

6. Plaidoyer externe

6.1. L'Association, par l'entremise du bureau de la vice-présidence (affaires externes), collaborera avec des organisations externes pour protester contre la recherche, le développement, l'achat, la vente ou l'utilisation de technologies militaires nuisibles par les gouvernements municipal, provincial et fédéral, et pour plaider en faveur de traités, de lois et de règlements qui exigent une transition juste vers le désarmement.

6.1.1. En particulier, la vice-présidence (affaires externes) collaborera avec des organismes pour inciter la Ville de Montréal à adopter la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires. Cet engagement demanderait au Canada d'adopter le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.⁴³

6.2. La vice-présidence (affaires externes) préconisera l'adoption de politiques similaires sur la recherche et la technologie militaires nuisibles dans d'autres syndicats étudiants au Québec et au Canada.

6.3. Le Bureau de la vice-présidence (affaires externes) collaborera avec des organismes externes pour plaider en faveur de l'adoption de normes plus éthiques et transparentes pour la recherche militaire dans des organismes liés à la recherche, comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Groupe des universités de recherche canadiennes U15.

6.4. Le bureau de la vice-présidence (affaires externes) collaborera avec les universités et les parties prenantes externes pour élaborer des orientations plus concrètes en matière de plaidoyer concernant les technologies militaires nuisibles à tous les niveaux de gouvernement.

7. Moratoire et plaidoyer

7.1. Le bureau de la vice-présidence (affaires externes) est chargé d'examiner les données d'investissement de McGill deux fois par an et de déterminer si l'université continue d'investir dans des entreprises dont les activités comprennent des technologies militaires nuisibles, conformément à l'annexe A.

7.2 En attendant les conclusions de 7.1, l'Association maintiendra un moratoire conditionnel sur l'examen des questions référendaires relatives aux nouveaux frais accessoires, aux augmentations des frais accessoires ou à tout autre nouveau frais ou augmentation des frais existants que l'Université McGill souhaite que l'Association envoie au référendum pour approbation par les membres, sauf dans le cas des propositions qui répondent à tous les critères suivants :

7.2.1. Les frais proposés soutiennent un service étudiant essentiel (p. ex., athlétisme et loisirs) qui est manifestement sous-financé, autofinancé OU structurellement incapable de recevoir un financement de l'Université centrale en raison de son cadre budgétaire indépendant ;

7.2.2. Les frais proposés ne financent pas directement ou indirectement la recherche militaire, le développement de technologies militaires ou les collaborations avec des entreprises identifiées à l'annexe A ;

7.2.3. Les frais proposés sont accompagnés d'un processus de consultation documenté avec le corps étudiant concerné, y compris une articulation claire des besoins financiers, des plans d'allocation et des mécanismes de responsabilisation ;

7.2.4. Le portefeuille de la vice-présidence (affaires externes)- notamment le/la chercheur·cheuse en politiques et mobilisation, les coordinations de campagnes politiques et la vice-présidence (affaires externes)- sera une consultation obligatoire sur les frais proposés. La vice-présidence (affaires externes) doit vérifier que les frais proposés répondent aux critères ci-dessus.

7.3. Jusqu'à ce que l'Université McGill :

7.3.1. Se désinvestisse de ses investissements dans des sociétés dont l'activité comprend des technologies militaires nuisibles, conformément à l'annexe A ;

7.3.2 S'engage à s'abstenir d'investir dans toutes les sociétés dont l'activité comprend des technologies militaires nuisibles, et dans tous les fonds communs de placement qui investissent dans de telles sociétés à l'avenir ;

7.3.3 S'engage à s'abstenir de signer des contrats avec les entreprises énumérées à l'annexe A qui impliquent le financement de la recherche ou l'utilisation d'installations de recherche à McGill à l'avenir ; — l'Association maintiendra ce moratoire conditionnel et évaluera les propositions de frais accessoires au cas par cas, conformément aux exceptions ci-dessus.

7.4. Les membres dirigeants de l'Association seront mandatés pour s'opposer à toute tentative de l'Université McGill d'engager des procédures menant à un vote sur les nouveaux frais accessoires, les augmentations des frais accessoires ou tout autre nouveau frais ou augmentation des frais existants qui ne répondent pas aux critères énoncés à l'article 7.1.

7.5. L'Association doit donner la priorité à la défense du désinvestissement par le biais d'une organisation coordonnée au niveau du corps professoral, de campagnes de base et de tactiques de pression publique, en collaboration avec des groupes étudiants et des associations professorales, afin d'influencer le Conseil des gouverneurs et l'administration de l'Université.

7.6. La vice-présidence (affaires universitaires) doit communiquer la présente politique et toute position ou évolution pertinente au directeur principal et au vice-chancelier, au président du Conseil des gouverneurs, à tous les membres du Conseil des gouverneurs, au président du Comité de la durabilité et de la responsabilité sociale (CSSR) et aux membres de l'AÉUM.

8. Rapports et examen

8.1. À la fin de chaque année universitaire, la vice-présidence (affaires universitaires) et la vice-présidence (affaires externes) présenteront un rapport conjoint sur l'état des mandats décrits dans la présente politique à la séance publique du conseil législatif de l'AÉUM.

Annexe A

Pour identifier les entreprises produisant des technologies militaires nuisibles, les investissements de McGill doivent être comparés à la liste la plus récente du Stockholm International Peace Research Institute des 100 plus grandes entreprises de production d'armes et de services militaires au monde. Au 30 décembre 2023, McGill détient des investissements dans les entreprises de production d'armes et de service militaire suivantes :

- Dassault Aviation Group (2 111 898 \$)
- Airbus (1 820 816 \$)
- Safran (1 546 209 \$)
- Thales (1 323 824 \$)
- BAE Systems (1 091 345 \$)
- Textron (964 980 \$)
- Lockheed Martin (519 949 \$)
- Huntington Ingalls Industries (< 500 000 \$)
- Mitsubishi Heavy Industries (< 500 000 \$)
- Science Applications International Corp (< 500 000 \$)
- Moog (< 500 000 \$)
- Oshkosh (< 500 000 \$)